

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du jeudi 29 septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° **CP-2022/09/29-2/12****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20220929-lmc100000024246-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 07/10/2022

Réception Préfet : 07/10/2022

Publication RAAD : 11/10/2022

**OBJET :** Politique départementale de lecture publique : attribution de subventions de fonctionnement au bénéfice des associations Bib77, Esaupe 77 et Culture et Bibliothèque pour Tous.

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Département aide au fonctionnement des associations qui œuvrent pour le développement de la lecture publique et des bibliothèques sur l'ensemble du territoire de la Seine-et-Marne.

Il est proposé l'attribution de subventions pour un montant de 7 100 € au bénéfice de ces trois associations.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n°7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du Règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n°0/04 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°5,

VU les délibérations du Conseil départemental n°7/01 et n°2/04 en date du 16 décembre 2021, relative à l'adoption du budget primitif 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

D'attribuer au titre de l'opération « Subvention de fonctionnement, autres subventions » – DF 2022 », action « Développement du réseau - Médiathèque » des subventions de fonctionnement, pour un montant de **7 100 €**, aux associations Bib77, Esaupe 77 et Culture et Bibliothèque pour Tous tel que réparti en annexe de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU  
M. Éric BAREILLE  
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI  
M. Thierry CERRI qui a donné pouvoir à M. Pascal GOUHOURY  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Sophie DELOISY  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Yann DUBOSC  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI  
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à Mme Claudine THOMAS  
M. Laurent GAUTIER  
Mme Anne GBIORCZYK  
Mme Julie GOBERT  
M. Pascal GOUHOURY  
M. Anthony GRATACOS  
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY  
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Céline NETTHAVONGS  
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
M. Olivier LAVENKA  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
Mme Marianne MARGATÉ  
M. Olivier MORIN  
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU  
Mme Mireille MUNCH  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François PARIGI  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Vincent PAUL-PETIT  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Marie-Line PICHERY  
M. Brice RABASTE  
M. Christian ROBACHE  
Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS qui a donné pouvoir à M. Laurent GAUTIER  
Mme Sara SHORT-FERJULE  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
Mme Claudine THOMAS  
M. Xavier VANDERBISE qui a donné pouvoir à M. Brice RABASTE  
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne